



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents



Économie

Légère hausse des créations d'entreprises : les auto-entrepreneurs en constituent 51 %

En 2014, quelque 550 700 entreprises ont été créées en France, soit 2 % de plus qu'en 2013. Cette légère hausse, précise l'Insee, est portée par les créations de sociétés (+ 4 % par rapport à 2013 ; 30 % de l'ensemble des créations) et les demandes d'immatriculation d'auto-entreprises (+ 3 % ; 51 % de l'ensemble des créations).

Les créations augmentent dans une majorité de secteurs, en particulier dans les activités financières et d'assurance (+ 8 %), le secteur « enseignement, santé humaine et action sociale » (+ 6 %) et l'industrie (+ 5 %).

La grande majorité des nouvelles entreprises n'emploient pas de salarié à leur création : seules 5 % sont employeuses (hors auto-entrepreneurs, elles sont 10 %). Comme en 2013, l'âge moyen des créateurs d'entreprises individuelles est de 38 ans ; 38 % sont des femmes (33 % il y a dix ans).

Source : « [Hausse des créations d'entreprises en 2014, notamment des sociétés](#) », *Insee Première* n° 1534 de janvier 2015.



Politique

Vers un compromis pour la réforme territoriale ?

Le Sénat a adopté à une très large majorité le projet de loi portant Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe). Le dossier retourne maintenant à l'Assemblée nationale où il en sera débattu à partir du 17 février.

La majorité sénatoriale, qui est à droite, a maintenu dans l'orbite des départements la construction et l'entretien des collèges et des routes départementales, ainsi que les transports scolaires. Le gouvernement voulait transférer toutes ces compétences aux régions, pour ne laisser aux départements que « *la solidarité sociale et territoriale* », c'est-à-dire les aides sociales (RSA, etc.) et le soutien aux services publics et à l'action communale.

En revanche, la responsabilité des régions pour le développement économique et le soutien aux demandeurs d'emploi, notamment les jeunes, est accentuée par rapport au texte gouvernemental.

Source : [Maire info](#) du 29 janvier 2015



Médias

Merci pour ce moment : on en a trop parlé !

Une enquête TNS Sofres pour *La Croix*, réalisée auprès d'un échantillon de 1 023 personnes, sélectionnées par la méthode des quotas, interrogées en face-à-face du 8 au 12 janvier 2015, s'intéresse à l'opinion sur le traitement médiatique de quelques grands événements de 2014.

Ainsi, 71 % des personnes interrogées considèrent que les médias ont trop parlé de la publication du livre de Valérie Trierweiler, *Merci pour ce moment*. Ils sont encore 60 % à avoir le même avis concernant la nomination de Manuel Valls comme Premier ministre ; 46 % à propos de la Coupe du

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer.

monde de football ; ou 30 % sur l'affaire Bygmalion.

Un thème dans l'actualité de 2014 apparaît surtout comme ayant été insuffisamment traité : l'enlèvement de deux cents lycéennes au Nigeria.

Les personnes interrogées sont 62 % à considérer que les médias ont parlé comme il faut du centenaire de la Première Guerre mondiale ou encore des élections municipales ; 60 %

du remaniement ministériel ; 59 % de l'assassinat du Français Hervé Gourdel en Algérie ; 57 % des XXII^e Jeux olympiques d'hiver à Sotchi, en Russie.

Par contre, ils sont 48 % à ne pas voir ce dont il s'agit quand on évoque le Synode sur la famille au Vatican, et 31 % au sujet des élections à mi-mandat aux États-Unis.

Source : *La Croix* du 29 janvier 2015.



Actua-site : www.ceas53.org

Articles les plus téléchargés en 2014 (rappels 2013)

	Téléchargements en 2014	Rappels 2013
Comment s'y prendre pour animer la vie des personnes âgées ?	4 945	2 833
Qualité et continuité de service dans l'aide à domicile	1 405	432
Film <i>Tatie Danielle</i>	1 252	528
La loi ne peut pas tout régler : aide à domicile et toilette médicalisée	764	1 019
L'évaluation externe des établissements et services sociaux et médico-sociaux	743	325
Les retraités et personnes « âgées » dans notre société	738	130
Le Groupement local d'employeurs d'agents de médiation (Gleam)	719	441
L'hindouisme : vers la quête du nirvana	692	378
L'islam : « <i>Un seul Dieu et Mahomet est son prophète</i> »	644	106
Absence de candidats à la présidence... Que peut faire l'association ?	624	32
CÉAS-point-com n° 137 (Aide à la toilette et toilette médicalisée)	601	333
Film <i>Mississippi Burning</i>	589	387
La sorcellerie en France – Dominique Camus et l'exploitation d'un filon	553	397
Tétraplégique incomplet, Grand Corps Malade publie <i>Patients</i>	522	/

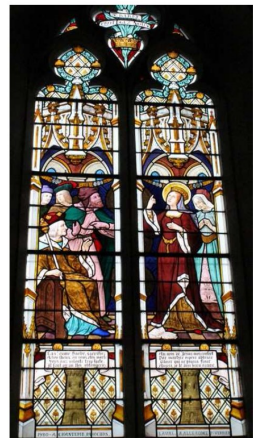


À vos agendas

Le samedi 7 février, à Saint-Martin-de-Connée Le renouveau du vitrail au XIX^e siècle

Le samedi 7 février, à 15 h, à l'église de Saint-Martin-de-Connée, le Pays d'art et d'histoire Coëvrons-Mayenne organise une conférence avec Stéphane Arrondeau, spécialiste de la production du vitrail au XIX^e siècle, qui expliquera l'essor qu'a connu le vitrail au cours de cette période. Si au début de celle-ci, les techniques de fabrication du vitrail sont en grande partie oubliées, la naissance de conditions favorables conduit rapidement à la constitution de nombreux ateliers à la fin du siècle. C'est dans ce contexte qu'émerge la figure du maître-verrier Auguste Alleaume (1854-1940), lequel fait l'objet d'une exposition temporaire, jusqu'au 31 mars, au Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP), au château de Sainte-Suzanne. La conférence de Stéphane Arrondeau s'inscrit dans ce cadre. Sa communication sera suivie d'une rapide présentation du vitrail d'Auguste Alleaume conservé dans l'église.

Entrée libre.



« La liberté d'expression n'exonère pas la responsabilité de celui qui en use. Au contraire, elle lui donne plus de poids. Dans les circonstances actuelles, plus que jamais, cette responsabilité doit être assumée. Alors, libre de dire ? Oui mais sans nuire. Libre de montrer ? Oui mais sans choquer ».

François Régis Hutin, « Liberté d'expression et responsabilité » (éditorial), *Ouest-France* des 24 et 25 janvier 2014.